CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN

Relevé des décisions prises lors de la séance du 24 mars 2025

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Madame Christiane BRETONNEAU, Monsieur Joseph LIZEUL, adjoints. Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Monsieur Michel CRENN, Madame Isabelle HELLARD, Monsieur Jean-François VALLEE, Monsieur Bruno SICARD et Madame Ingrid BIZEUL

ABSENT : Madame Jeanne GIRARD (donne pouvoir à Madame Christiane BRETONNEAU), Monsieur Michel BAUCHET (donne pouvoir à Monsieur Jean-François VALLEE), Monsieur Karl VALLIERE (donne pouvoir à Madame Isabelle HELLARD) et Madame Sandrine LEQUITTE (donne pouvoir à Monsieur Pascal PUISAY).

Secrétaire de séance : Madame Isabelle HELLARD

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février 2025.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

2- ISEO – Logiciel de contrôle d'accès V364 – convention de prestations d'infrastructure et de services.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

3- Convention annuelle avec Loire Océane Environnement, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

4- Contrat de maitrise d'œuvre pour la rénovation du centre de secours.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

5- Demande de subvention auprès du Département du Morbihan dans le cadre des animations 2025.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

6- Comptes financiers uniques 2024 : budget principal et budget annexe du port et des mouillages.

A. Budget principal de la commune :

Monsieur le Maire sort de la salle (Monsieur le Maire ayant pouvoir de Madame LEQUITTE, celle-ci ne peut pas prendre part au vote)

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 326 482,95	4 112 335,71	9 438 818,66
	Recettes réalisées (1)	B	2 747 508,68	4 510 710,77	7 258 219,45
	Restes à réaliser	C	443 569,80	0,00	443 569,80
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	5 205 241,04	5 214 651,00	10 419 892,04
	Dépenses réalisées (1)	E	3 331 461,89	3 508 397,98	6 839 859,87
	Restes à réaliser	F	1 192 091,25	0,00	1 192 091,25
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-583 953,21	1 002 312,79	418 359,58
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-121 241,91	1 102 315,29	981 073,38
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-705 195,12	2 104 628,08	1 399 432,96
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-748 521,45	0,00	-748 521,45
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 453 716,57	2 104 628,08	650 911,51

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

ADOPTE

B. Budget annexe du port et des mouillages.

Monsieur le Maire sort de la salle (Monsieur le Maire ayant pouvoir de Madame LEQUITTE, celle-ci ne peut pas prendre part au vote)

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	181 032,71	295 701,00	476 733,71
	Recettes réalisées (1)	B	42 678,26	269 106,42	311 784,68
	Restes à réaliser	C	10 000,00	0,00	10 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	194 200,00	482 187,13	676 387,13
	Dépenses réalisées (1)	E	41 787,14	254 138,08	295 925,22
	Restes à réaliser	F	19 800,00	0,00	19 800,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	891,12	14 968,34	15 859,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	13 167,29	186 486,13	199 653,42
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	14 058,41	201 454,47	215 512,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-9 800,00	0,00	-9 800,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	4 258,41	201 454,47	205 712,88

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

ADOPTE

7- Affectation du résultat 2024 : budget principal de la commune.

Résultat de l'exercice définitif	
Dépenses de fonctionnement	3 508 397,98 €
Recettes de fonctionnement	4 510 710,77 €
Report résultat 2023	1 102 315,29 €
Résultat de fonctionnement	**2 104 628,08 €**
Dépenses d'investissement	3 331 461,89 €
Recettes d'investissement	2 747 508,68€
Report résultat 2023	- 121 241,91 €
Résultat d'investissement	**- 705 195,12 €**

Restes à réaliser 2024 – Dépenses	- 1 192 091,25 €
Restes à réaliser 2024 – Recettes	443 569,80 €
Solde restes à réaliser 2024	- **748 521,45** €
Résultat d'investissement	- **1 453 716,57 €**
Affectation du résultat	
001 - Report résultat d'investissement	- 705 195,12 €
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 453 716,57 €
002 - Report de fonctionnement	650 911,51 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

8 – Tarif 2025 : redevances des mouillages du port et du littoral (plaisance et professionnel).

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

9 – Taux de fiscalité 2025.

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 9,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32,06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,80 %

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

10 – Budgets primitifs 2025 : budget principal de la commune et budget annexe du port et des mouillages.

A- Budget principal :

- En fonctionnement : 4 835 044,00 €
- En investissement : 4 053 239,00 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

B- Budget annexe du port et des mouillages :

- En fonctionnement : 477 155,47 €
- En investissement : 167 358,41 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

11- Attribution 2025 des subventions aux associations.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

12 – Attribution 2025 des subventions aux écoles.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

13 – Deuxième bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Pour	Contre	Abstention
12	0	1 (Ingrid BIZEUL)

ADOPTE

14 – Création d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

15 – Modification du tableau des effectifs.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

16 – Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec l'association de protection animale « Le Radeau des Animaux ».

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

17 – Traitement de la chenille processionnaire du chêne – participation communale.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

18 – Informations municipales

- Décisions d'urbanisme : février 2025

A Pénestin, le 25 mars 2025

La Secrétaire
Isabelle HELLARD

Le Maire,
Pascal PUISAY

MAIRIE DE PÉNESTIN 56 (Morbihan)